

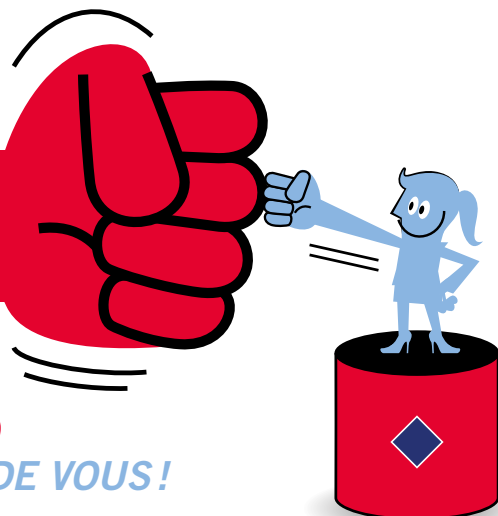
ÉLECTIONS SOCIALES 2019



Ensemble, forts pour notre avenir!

OGB-L
Secteur Financier

**Ensemble, forts
pour notre avenir!**



ÉLECTIONS SOCIALES 2019 NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

En mars 2019, des élections sociales seront organisées dans toutes les entreprises de plus de 15 salariés. Ces élections sont très importantes car elles permettent aux salariés d'élire les délégués qui les représenteront pour les cinq prochaines années.

POUR LES ÉLECTIONS SOCIALES 2019 DEVENEZ CANDIDAT OGBL SECTEUR FINANCIER

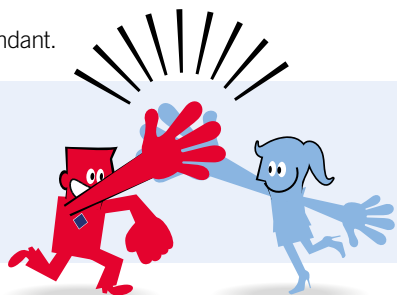
Vous voulez que les droits soient respectés dans votre entreprise? **NOUS AUSSI**

Vous voulez améliorer vos conditions de travail et de rémunération? **NOUS AUSSI!**

En tant que délégué OGBL Secteur Financier, vous faites partie d'un syndicat fort, uni et fiable.

- En tant que plus grand syndicat du Luxembourg, l'OGBL peut, avec ses plus de 72.000 membres, aussi bien peser sur la politique sociale et économique que défendre les intérêts sociaux collectifs et individuels de ses membres.
- L'OGBL est implanté dans tous les secteurs de l'économie et bénéficie d'une représentativité incontestable au niveau national et sectoriel.
- L'OGBL est financièrement et politiquement indépendant.

**ENSEMBLE, AMÉLIORONS
VOTRE QUOTIDIEN.**



Être délégué du personnel c'est notamment ...

- être à l'écoute de ses collègues,
- faire le relevé des problèmes qui se posent dans l'entreprise en matière de bien-être, d'égalité, de santé ou encore de sécurité dans l'entreprise,
- promouvoir le dialogue social dans l'entreprise,
- entamer les discussions avec l'employeur pour améliorer concrètement les conditions de travail telles que : la qualité de vie au travail, le stress subi, l'aménagement du temps de travail, la rémunération et la sécurité de l'emploi,
- recevoir les informations concernant la situation économique et financière de l'entreprise, les effectifs, les perspectives, tout comme l'évolution de l'emploi au sein de l'entreprise,
- négocier des accords collectifs ensemble avec son syndicat, avoir son mot à dire sur des réglementations de certaines décisions internes à l'entreprise ou les modifications dans l'organisation du travail,
- élargir ses compétences/connaissances en droit du travail et droit social.

PRÉSENTEZ-VOUS COMME CANDIDAT POUR DÉFENDRE LES DROITS DE VOS COLLÈGUES

Vous hésitez? Vous ne vous sentez pas à la hauteur? Vous ne connaissez pas ou peu le travail de délégué?

Pas de panique! Le travail de délégué, c'est d'abord un **travail d'équipe**.

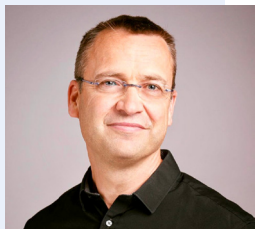
En tant que délégué **OGBL Secteur Financier**, vous bénéficiez d'un soutien permanent pour vous aider à démarrer correctement et vous guider au quotidien dans vos tâches et missions de délégué. Vous bénéficiez en outre d'une excellente offre de formation variée, tant en matière de droit de travail, de droit social qu'en ce qui concerne les différents aspects de votre mandat de délégué.

Vous serez également régulièrement informés de toutes les actualités et publications au niveau du secteur financier mais aussi au niveau national et international.

Vous êtes intéressés?

Il suffit de remplir la déclaration de candidature ci-jointe que vous pourrez remettre à votre délégué du personnel OGBL ou à votre Syndicat OGBL Secteur Financier.

Assurance, confiance en soi, ouverture, diplomatie, capacité d'écoute, esprit constructif et critique, positivité, ... l'expérience de délégué OGBL développe une foule de compétences relationnelles et sociales, qui se répercutent sur le travail mais aussi sur la vie privée. Agir, s'affirmer, grandir... c'est aussi ça, s'engager comme délégué dans le syndicat!



« Être délégué, c'est avant tout un moyen efficace de faire avancer les choses en entreprise. On devient un acteur clé entre le personnel et la direction. Alors, si tu sens que tu as la force et assez de volonté pour assumer ce rôle, n'hésite pas à te mettre au service de tes collègues. Cela n'est pas facile tous les jours et demande une grande écoute des gens. Mais avec un peu d'astuce, on trouve toujours des solutions aux petits problèmes comme au plus gros. Je suis délégué depuis 15 ans et je n'ai qu'une chose à te dire: ce travail est passionnant! Alors fonce et comme moi, améliore la vie dans ton entreprise. »

Frédéric Lamorlette, Délégué Six Payment Services

« Dès mon premier mandat de délégué obtenu en 1993, j'ai pris le défi d'allier le volet professionnel au volet social en entreprise. Délégué libéré depuis 2012, je compterai en fin d'année 25 ans d'engagement en tant que délégué du personnel. Cela pour être une personne de confiance pour mes collègues, pour pouvoir aider à animer et développer le dialogue social en entreprise, à rechercher de nouvelles perspectives sociales et enfin en défendant les droits et acquis sociaux des salariés nous confiés, collaborer pendant les périodes de crise et de quasi-faillite à trouver des solutions socialement responsables. Être délégué du personnel n'est pas la tâche la plus facile, mais celle qui est passionnante et enrichissante. »



Serge Schimoff, Délégué BIL



« Être déléguée signifie pour moi prendre des responsabilités - avoir le courage de dire les choses que les salariés non protégés n'osent pas dire. Il faut mériter la confiance de ses collègues pour bien défendre leurs intérêts. On ne fait pas de travail syndical dans son propre intérêt, on le fait pour les autres et c'est vraiment satisfaisant quand on peut aider. »

Denise Steinhauser, déléguée BGL-BNP Paribas

« Être délégué du personnel, c'est représenter tous les salariés d'une entreprise et s'engager pour améliorer les conditions de travail dans l'intérêt de tous. Le rôle du délégué est d'assister et de défendre les intérêts des salariés dans différents domaines, comme le droit du travail, la santé et la sécurité au travail, le bien-être des salariés, l'égalité des chances, l'organisation du temps de travail dans l'entreprise ou encore en cas de litige. Ce que j'ai pu constater, c'est qu'il ne suffit pas de critiquer et de se plaindre des problèmes sur le lieu du travail, mais qu'en devenant délégué, on se donne les moyens d'agir et de faire avancer les choses! »



Eric Wolf, Délégué Delphi



« Être déléguée signifie pour moi de mettre tout en œuvre pour sauvegarder nos acquis dans le présent et dans le futur ainsi que de pouvoir exprimer son opinion, même dans des moments difficiles. Être déléguée ce n'est pas toujours facile, mais s'il n'y a plus personne qui veut s'investir pour défendre les intérêts des salariés, on perdra tout. »

Brigitte Strub, Déléguée LaLux

OGBL Secteur Financier
31, Rue du Fort Neipperg
(vis-à-vis de l'Adem)
L-2230 Luxembourg

Heures d'ouverture de nos bureaux:
Lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Adresse postale :
BP 2031 L-1020 Luxembourg
Tél.: 26 49 69-0 - Fax: 26 49 69-433
secfin@ogbl.lu

www.ogbl-finance.lu

ÉLECTIONS SOCIALES 2019

POSEZ VOTRE CANDIDATURE



OGBL
Secteur Financier

Élections des délégations du personnel

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Le/la soussigné/e

Nom Prénom

né/e le à

demeurant à : Code postal Localité

N° Rue

employé/e auprès de

Département

en qualité de

déclare par sa signature de présenter sa candidature pour les élections des délégations du personnel de mars 2019.

en tant que candidat/e de la Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg (OGBL) et de ne pas la retirer.

Signature du/de la candidat/e

Vous pouvez poser votre candidature aux élections sociales si vous répondez aux conditions suivantes:

- vous devez avoir au moins 18 ans le jour des élections,
- vous comptez au moins 12 mois d'occupation ininterrompue dans l'entreprise le jour des élections,
- vous ne pouvez pas être directeur, gérant, responsable du service du personnel ou parent ou allié (jusqu'au 4^{ème} degré) du chef d'entreprise.